



## La lettre d'information de la CFR aux Associations

(parution le 15 de chaque mois et numéros spéciaux)

Que l'on ne s'y trompe pas, nous ne participerons pas au « lynchage » d'une partie de notre société comme s'y complaisent certains bien-pensants qui, nonobstant leurs tentatives vouées à l'échec, pensent, par commodité, avoir trouvé dans les babyboomers une partie des maux actuels de notre société ! Quelle erreur monumentale ! Au même titre que les actifs d'aujourd'hui que sont nos enfants et petits-enfants, oublier ce qui a été apporté par notre corps social, dans le bon fonctionnement de notre société est faire preuve d'absence totale de faculté de se mettre à la place d'autrui. La CFR, fière de porter la responsabilité que lui confie ses mandants, ne laissera pas ces derniers être traités à un niveau de mesquinerie qui les atteints profondément dans l'existence de la dernière étape d'une vie qu'ils attendaient paisiblement.

Le Président, Pierre Erbs

### Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Actualités :** Peu de mouvement dans l'immédiat à l'approche d'une rentrée qui s'annonce houleuse et mouvementée avec, très certainement, la démission prévisible du Premier ministre après avoir demandé la confiance du parlement.

**Stratégie à adopter :** Le Bureau s'interroge sur le contenu de l'action à mener, son calendrier et les cibles à atteindre. Comme cela a été évoqué en Commission « Retraite » (cf. ci-dessous), sont envisagées :

- l'élaboration d'un document présentant les positions de la CFR sur les sujets concernant les retraités, ce qu'ils sont prêts à accepter et ce qu'ils refusent, rappelant l'image des retraités et leur place dans la société ; pour une bonne accroche, P. Lefevre propose la création d'une bande dessinée humoristique sur leur rôle et leurs actions,
- une large diffusion des documents, notamment vers les responsables des groupes politiques et des médias,
- la participation à la préparation des projets de loi de financement (PLF et PLFSS) avec une lettre ouverte adressée au Premier ministre rappelant, notamment, le poids que représentent les retraités dans les résultats électoraux.

**C.E.S.E. :** Notre Président P. Erbs a été élu au poste de Vice-président de la Commission des affaires sociales et, à l'occasion de la nouvelle composition de la Commission, a demandé qu'un deuxième poste soit attribué aux retraités.

**Divers :** Sont rappelés les interviews dans les médias de P. Erbs et de C. Bourreau. Un groupe de travail réfléchira à l'intégration d'une part de capitalisation dans le système de retraite ; il se réunira le 29 septembre (cf. ci-dessous).

### Commission « Retraite » du 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Actualités retraite :** Comme indiqué dans le précédent numéro de CFR Échos, une lettre a été adressée au Président du Comité de Suivi des Retraites - CSR (annexe 1) ; sa réponse est attendue. Malgré l'incertitude politique qui domine, la CFR n'entend pas rester l'arme au pied ; un débat s'installe mettant en exergue les principales critiques que nous exprimons à l'égard de la politique de réduction de la dette proposée par le Premier ministre, notamment au motif que les retraités ne sont aucunement une charge pour le pays ; les retraites ne représentent pas une charge de 350 milliards, comme cela est souvent cité, mais un déficit de 40 à 50 milliards, le reste du coût étant couvert par les cotisations. Autre position, largement partagée : les retraités devraient être associés à la mise au point des mesures d'économie envisagées. Or il semble évident que ni le monde syndical (patronat compris), ni le monde politique ne tiennent à nous donner la parole. **La Commission arrête la décision suivante :** F. Vézier est chargé de proposer un texte sur la position officielle de la CFR à l'égard des plans d'économies à venir (qu'ils proviennent de ce gouvernement ou d'un autre). Après validation par le Bureau de la CFR (annexe 2), ce document sera adressé à tous les présidents de groupe au Parlement, à tous les chefs de partis politiques représentés à l'Assemblée, aux Ministres concernés et à tous les médias. Ce document fera également l'objet d'un communiqué de presse vigoureux (annexe 3) et de post LinkedIn. Enfin, pour améliorer la présence médiatique de la CFR, sont envisagées, notamment : la relance de la Commission « Communication » et l'envoi du CFR Échos aux journalistes pour les informer régulièrement des activités de la CFR.

**Mise en place d'un groupe de travail :** Introduire une part de capitalisation obligatoire dans le système de retraite est souvent évoquée dans les médias. Sous la conduite de P. Erbs, un groupe de travail constitué de C. Bourreau, Y. Humez, J.L. Jacob, F. Vézier et H. de Villaine est chargé de mener un début de réflexion à ce sujet dès le 29 septembre prochain.

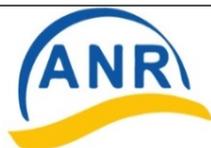
### Commission « Santé » du 8 septembre 2025

**Santé Environnement Territoires :** Sur cet important sujet, le Président P. Erbs propose que soit saisie par courrier la Conférence Nationale de Santé – CNS - pour lui faire part des positions de la CFR, notamment relativement aux conséquences pour les populations des déserts médicaux dans les espaces ruraux.

**Santé mentale :** Les deux documents joints en annexes 4 et 5 montrent l'importance de la santé mentale dans le vieillissement et l'état de bien-être qu'il procure en permettant à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et, selon l'OMS, d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté.

**PLFSS 2026 :** Diverses mesures : année blanche, franchises portés à 100 €, etc... sont évoquées pour un retour à l'équilibre de la sécurité sociale qui connaît un niveau de recettes qui croît moins rapidement que les dépenses. Sans attendre l'examen du projet de loi, une proposition est faite au sein de la Commission : réserver le conventionnement aux professionnels qui s'installent dans les déserts médicaux, la branche maladie constituant le principal du déficit.

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles



**LES POSTS « LinkedIn » du MOIS**

**NOUVEAU :** Dans le but de promouvoir l'information de la CFR en s'abonnant au réseau social « LinkedIn », le Comité de rédaction des réseaux sociaux de la CFR rédige hebdomadairement des posts qui seront dorénavant publiés dans le tableau ci-dessous à la suite des numéros du CFR Échos.

DOMAINES CONCERNÉS	CONTENUS/REVENDEICATIONS
<p><b>Arrêtez de cibler les « babyboomers »</b></p> <p><b>L'insupportable discrimination</b></p> <p><b>NON ...</b></p> <p><b>ils ne sont pas des privilégiés ni un poids pour la Nation !</b></p> <p><b>Ils participent significativement</b></p> <p><b>... à la vie familiale</b></p> <p><b>... à la vie associative</b></p> <p><b>... à la vie civique !</b></p>	<p>Les « babyboomers » sont des privilégiés et ils doivent payer ! Voilà une affirmation insupportable pour 17 millions de retraités qui ne sont en aucune façon responsables de la détérioration des finances publiques. Ils ont derrière eux une vie de travail qui a permis un accroissement considérable du niveau de vie du pays en surmontant plusieurs crises économiques. Ils ont contribué par leurs impôts et leurs cotisations à la bonne marche du pays avec la perspective d'une retraite méritée.</p> <p>Aujourd'hui, ils supportent comme tout citoyen les prélèvements sociaux et fiscaux. Et ils continuent de participer à la vie de la société, en accompagnant leur famille, en s'investissant dans le bénévolat ou dans la vie locale. Toute cette activité qui n'est pas chiffrée contribue au bien public. Et aujourd'hui ils sont devenus une cible d'autant plus facile qu'ils ne feront pas grève. Mais il faut que les décideurs politiques en soient bien conscients, les retraités n'accepteront jamais d'être les victimes de mesures qui ne concerneraient qu'eux. Ils peuvent consentir à des efforts demandés à l'ensemble des citoyens. Ils refusent toute mesure discriminatoire qui ne viserait qu'eux.</p> <p style="text-align: right;"><i>1<sup>er</sup> septembre 2025</i></p> <p>Dans le contexte politique particulier que nous connaissons aujourd'hui, il est nécessaire de rappeler que si les retraités ne seraient pas opposés à participer à l'effort collectif que rend nécessaire l'état de nos finances publiques, ils refusent absolument toute mesure qui les viserait spécifiquement au mauvais prétexte qu'ils seraient privilégiés par rapport au reste de la population. Nous l'avons dit et redit et c'est assurément ce qu'ils exprimeraient par leur vote à l'occasion d'échéances électorales qui pourraient être avancées. Les retraités ne sont pas un poids pour la nation, et même si leur apport à l'économie n'est pas mesuré, il faut souligner qu'ils contribuent largement à la vie de la société par l'aide qu'ils apportent à leurs proches, par leurs engagements associatifs, par leur participation à la vie locale...</p> <p>La Confédération Française des Retraités rappelle en outre que, si un effort doit être fait par tous les citoyens, un effort doit tout autant être fait par les diverses administrations et collectivités publiques qui ont une large part de responsabilité dans le déséquilibre des finances publiques.</p> <p style="text-align: right;"><i>8 septembre 2025</i></p> <p>Ne réduisons pas les retraités à leur passé. Bien sûr il n'est pas inutile de rappeler leur apport au développement de notre pays ...Ils ont non seulement beaucoup travaillé mais ils ont aussi fait face et contribué à des transformations profondes de notre économie.</p> <p>Mais il faut surtout dire et redire que, même s'ils ne sont plus en activité, ils restent au cœur de la vie de la société, que ce soit par leur participation à la vie familiale, à la vie associative ou à la vie civique.</p> <p>Proches de leurs enfants et petits-enfants dont ils s'occupent très souvent, ils peuvent aussi être concernés par la perte d'autonomie de parents plus âgés et 55% des aidants familiaux sont retraités.</p> <p>Très engagés dans le monde associatif, ils sont, nous dit la Fondation de France, 30 à 35% des bénévoles actifs, voire même 50% dans certaines associations culturelles, de loisirs ou sportives. Au niveau de la vie civique, ils ne sont pas moins engagés et près de la moitié des conseillers municipaux ruraux sont des retraités alors que 20 à 25% des conseillers départementaux et 15 à 20% des conseillers régionaux le sont.</p> <p>Toute cette activité représente un apport considérable à la vie de notre pays. Il est difficile à chiffrer mais il ne doit pas pour autant être ignoré. Et donc, non les retraités ne sont pas un poids pour la société ! Ils ont mérité leur retraite par leur travail, ils méritent aujourd'hui d'être reconnus pour ce qu'ils apportent.</p> <p style="text-align: right;"><i>15 septembre 2025</i></p>
<p><b>Autonomie</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>
<p><b>Emploi des Seniors</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>
<p><b>Retraite</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>
<p><b>Santé</b></p>	<p><b>Pas de post pour ce mois</b></p>